

dans les autres pays du monde, au projet de loi C-30. En réalité, le projet de loi concerne le Fonds monétaire international. Nous devons nous soucier de la stabilité de ce fonds. Il y a donc un rapport direct entre la question des dettes ou déficits nationaux et le sujet du projet de loi.

Plus pertinents encore étaient les propos du député sur le contrôle des finances publiques par l'Administration au lieu du gouvernement au pouvoir et même des membres du Parlement. Je voudrais insister sur certains des faits désolants que le député de Cochrane-Supérieur a signalés à ce sujet. Il a raison quand il dit que par le passé la volonté du gouvernement de réduire la dette ou le déficit a été contrecarrée par les cadres supérieurs de la Fonction publique. Il faut que les Canadiens le sachent.

Nous en avons eu des exemples par le passé et nous en avons d'autres aujourd'hui. Les efforts honnêtes que le gouvernement du Canada a faits en vue de réduire les dépenses de la Société Radio-Canada ont été compromis par des actes précis que Radio-Canada a posés. J'en ai été témoin dans ma circonscription, Halifax-Ouest. Je peux cependant en donner un meilleur exemple à la Chambre.

Nous avons à la Chambre des communes un service de diffusion parlementaire qui est menacé par la direction de Radio-Canada. La direction a l'intention de changer la diffusion des débats que les Canadiens suivent à l'heure actuelle. Si ce n'est pas un moyen excessif d'attirer l'attention sur une tentative honnête de restrictions budgétaires, je ne sais pas ce que c'est. On tente de contrecarrer la volonté du gouvernement, qui est celle de la population canadienne. Cette tactique vise à imposer la volonté de la direction de Radio-Canada.

J'ai un autre exemple important à donner pour renforcer la thèse du député. En Nouvelle-Écosse, CN Marine, dans le cadre de restrictions de dépenses, a mis fin au service du traversier *Bluenose* entre cette province et l'État du Maine. Cela équivaut à une économie de 3.4 millions. En passant, j'ai un message pour le CN Marine et le Canadien National. S'ils veulent économiser 3.4 millions, qu'ils ne réduisent pas les services du traversier *Bluenose* lequel, comme le sait mon collègue de South West Nova, est essentiel à sa région. Le CN devrait plutôt supprimer la publicité qu'il fait à la télévision nationale pour nous dire que le CN est une société de transport au service du Canada. Il n'est pas nécessaire qu'on me dise, au prix de millions de dollars, que le CN est une entreprise de transport au service des Canadiens, pendant que ladite entreprise supprime des services essentiels à la Nouvelle-Écosse, surtout aux entreprises de pêche de cette province. Voilà le genre d'activité qui est de nature à contrecarrer l'honnête désir que caressent le gouvernement et le public canadiens de réduire le montant et du déficit et de la dette.

J'aurais une question à poser au député. A-t-il constaté une différence dans la Fonction publique du Canada, ou encore a-t-il décelé une volonté de la Fonction publique de contrarier le Parlement et le gouvernement du Canada? Et cela, en dépit du fait que l'électorat canadien ait clairement dit aux élections de septembre qu'il voulait un contrôle plus rigoureux de la gestion

#### *Accords de Bretton Woods—Loi*

financière de nos affaires? La Fonction publique du Canada respecte-t-elle cette volonté clairement exprimée par les électeurs?

**M. Penner:** Monsieur le Président, voilà une question intéressante. J'ai expliqué que le déficit était de nature structurelle plutôt que cyclique. Je pense qu'on pourrait dire la même chose pour la Fonction publique. Celle-ci semble souffrir d'un profond malaise structurel.

Une chose que je me suis toujours demandé au sujet du groupe de travail Nielsen—et nos vis-à-vis pourront se renseigner beaucoup plus facilement que moi—c'est si le groupe se contente d'examiner l'utilité et la rentabilité des programmes, ou s'il ira jusqu'à analyser toute la structure de la Fonction publique du Canada pour déterminer, à supposer qu'on veuille comprimer à tout prix, si certaines attitudes de la Fonction publique s'avèreraient très utiles à long terme.

J'aurais une suggestion à faire. Quand les conclusions du groupe Nielsen seront rendues publiques, nous verrons bien si cette question a été abordée. Ce que l'on constate actuellement, c'est la surdotation des directions chargées de la politique. Pourtant avons-nous jamais vu la moindre politique émerger de ces services? En règle générale, une politique est beaucoup plus facilement élaborée par une poignée de collaborateurs d'un ministre ou encore par des membres d'un parti politique. Mais combien de programmes pratiques, utiles et applicables émanent des ministères fédéraux, malgré leurs importantes et onéreuses divisions des politiques? C'est à cet aspect que je pensais lorsque j'ai parlé des lacunes structurelles de la Fonction publique. J'espère sincèrement que le groupe de travail Nielsen ne manquera pas d'analyser cette question.

**M. Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le Président, j'ai une remarque à faire et une invitation à transmettre au député.

Je tiens à féliciter le député de Cochrane-Supérieur (M. Penner). Il nous a fait une introduction au débat sur le budget qui sera sans doute déposé en avril. Il est très encourageant de l'entendre nous dire que notre pays connaît à nouveau la prospérité. Je suis du même avis que lui. Je crois que les Canadiens ont pris une grande décision, le 4 septembre dernier, pour faire en sorte que notre pays connaisse à nouveau cette prospérité.

Il a ajouté que nous allions jeter un voile sur le déficit. Je ne suis pas d'accord sur ce point. Le 8 novembre dernier, le gouvernement a proposé des compressions de 4.2 milliards de dollars, et il les a maintenues. Le gouvernement n'a pas changé d'idée depuis lors. Il nous a montré clairement qu'il ne vivrait pas au-dessus de ses moyens et il tient sa promesse. J'ose le dire, il adoptera d'autres mesures d'austérité financière pour restreindre encore le déficit dans les mois et les années à venir. Nous devons agir avec bon sens et vivre selon nos moyens. Ce faisant, nous pourrions non seulement offrir davantage aux Canadiens dans le besoin mais, comme l'a signalé le député, nous serons alors à même d'offrir davantage aux nécessiteux dans les pays en développement. Nous devons assumer nos responsabilités internationales prévues dans des accords comme ceux de Bretton Woods.